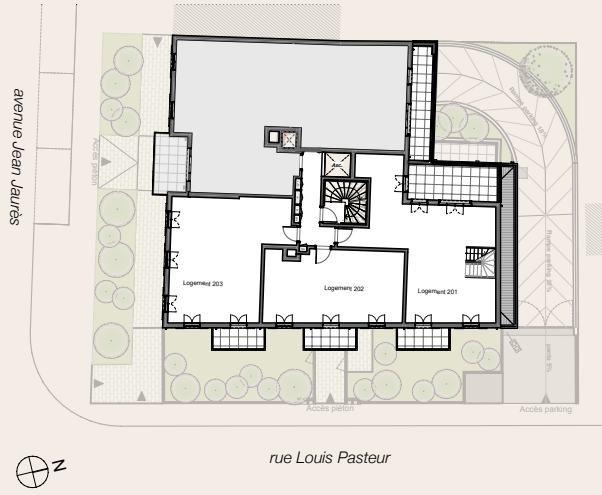


JOUY - EN - JOSAS

harmonie

Cœur de Ville



Surfaces habitables

Séjour/Cuisine

Chambre 1

Chambre 2

Sdb

Sde/WC

Dressing

WC

Dgt

TOTAL

65,0

18,4

12,3

4,4

7,6

2,5

2,7

6,0

118,9 m²

Balcon

Surfaces extérieures

Balcon

TOTAL

7,7 m²

10,5

7,7

18,2 m²

Indice : 0

12/02/2026

LOGEMENT TYPE T3 - DEUXIÈME ÉTAGE - APPARTEMENT N° 204-205

The floor plan shows a T3 apartment on the second floor. The main living area (Séjour/Cuisine) is 65.0 m² and includes a kitchen with a refrigerator (R), oven (C+F), and sink (LC). The living area has a fireplace (PF) and a bay window (VB). The entrance (entrée) leads into a hallway with a coat closet (P.I.). There are two bedrooms: Chambre 1 (18.4 m²) and Chambre 2 (12.3 m²). The bathroom (Sdb) is 4.4 m² and includes a bathtub (B), toilet (T), and sink (S). The dressing room (Dressing) is 2.5 m². The apartment also has a balcony (Balcon) of 7.7 m² and a terrace (Terrasse) of 10.5 m². The plan includes various architectural details such as doors, windows, and built-in furniture.

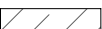
Dimensions:

- Séjour/Cuisine: 65,0 m²
- Chambre 1: 18,4 m²
- Chambre 2: 12,3 m²
- Sdb: 4,4 m²
- Sde/WC: 5,0 m²
- Dressing: 2,5 m²
- WC: 2,7 m²
- Dgt: 6,0 m²
- Balcon: 7,7 m²
- Balcon: 10,5 m²

Surfaces extérieures:

- Balcon: 10,5
- Balcon: 7,7
- TOTAL: 18,2 m²

Légende:

- PF : Porte fenêtre / F : Fenêtre sur allège pleine / F+V : Fenêtre sur allège vitrée / VR : Volet roulant / VB : volet battant / VP : Volet pliant dans l'embrasure du mur / GC : Garde-corps / R : Réfrigérateur / LV : Lave-vaisselle / LL : Lave-linge / C+F : Cuisson et Four / TRI : Surface disponible pour le tri des déchets / LC : Linaire de cuisine complémentaire / TE : tableau électrique / HSP : Hauteur sous plafond /  Soffite - Faux-plafond / SS : Sèche-serviettes

Les surfaces et les côtes indiquées, dimensionnelles ou arithmétiques, sont soumises aux tolérances règlementaires et contractuelles. Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, nombre et dimension. La hauteur sous soffites, faux-plafonds ou poutres est de 2m minimum. Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente. Le calepinage des zones carrelées est donné à titre indicatif.